

Termes de référence

Appel à consultation nationale

Elaboration d'un module de formation sur « Ecoute, accompagnement et prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants » en direction des étudiants des Centres Nationaux de Formation des Personnels Spécialisés de l'action sociale.

1. Information générale	
Intitulé de la mission	Elaboration d'un module de formation sur « <i>Ecoute, accompagnement et prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants</i> », en direction des étudiants des Centres Nationaux de Formation des Personnels Spécialisés de l'action sociale.
Programme	« <i>Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, en Algérie 2015- 2017</i> »
Lieu d'affectation	Alger, Algérie
Période	Juillet – Octobre 2016
Type de contrat	SSA (Special Service Agreement)
Référence du dossier	DZA/UNW/2016/007

2. Contexte et justification
<p style="text-align: center;">2.1 Contexte général</p> <p>L'Entité des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) a été créée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2010 pour soutenir les processus de progrès en faveur des droits des femmes. Le bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb couvre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Il dispose d'un nombre de partenariats avec les institutions nationales, les organisations de la société civile, les agences des Nations Unies et les organisations de coopération bilatérale et multilatérale afin d'œuvrer dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La promotion de la participation et du leadership des femmes ; - L'autonomisation économique des femmes ; - La lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) et aux filles ; - La planification et la budgétisation sensibles au genre ; - La mise en œuvre des normes internationales et des processus intergouvernementaux en matière d'égalité des sexes. <p style="text-align: center;">2.2 Contexte spécifique de l'action</p> <p>La lutte contre la violence à l'égard des femmes est une question qui occupe une place importante dans les politiques que mène le Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (MSNFCF). En 2007, le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine, sous tutelle du MSNF, a élaboré la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, ainsi que le Plan d'action de cette stratégie, dont la mise en œuvre est suivie par une Commission interministérielle. Le MSNFCF a par ailleurs fait la promotion de la loi pénalisant la violence domestique à l'encontre des femmes auprès des instances concernées jusqu'à son adoption le 10 décembre 2015.</p>

Dans le cadre de ses missions de solidarité et de l'action sociale, le MSNFCF a sous sa tutelle 48 Directions de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), une par wilaya, et supervise le personnel des métiers de l'Action sociale. Si deux centres d'accueil accueillent spécifiquement les femmes victimes de violences, à Bou Ismail dans la wilaya de Tipasa et à Mostaganem, chaque DASS abrite en son sein un dispositif ayant pour mission l'écoute, le conseil et l'accompagnement des femmes en difficulté sociale, dont les femmes victimes de violence.

Le MSNFCF dispose aussi de ses propres établissements chargés de la formation des personnels spécialisés de l'action sociale. Cette formation préliminaire à l'exercice des métiers de l'action sociale est notamment dispensée par le Centre National de Formation des Personnels Spécialisés (CNFPS) et son annexe à Saida, sis à Alger, ainsi que par le Centre National de Formation des Personnels spécialisés des établissements pour Handicapés (CNFPH) situé à Constantine, et complété par ses annexes de Biskra et de Mila.

Pour améliorer les compétences du personnel des DASS, en particulier celui affecté aux dispositifs d'écoute, de conseil et d'accompagnement des femmes en difficulté sociale, dont les femmes victimes de violence (FVV), chargé d'apporter une réponse efficace à la situation de ces FVV, le Ministère a organisé en partenariat avec ONU Femmes une première action de formation sur le thème des violences faites aux femmes. Cette action, couvrant la période 2013 – 2014, a été élaboré dans le cadre d'un projet pilote ciblant sept wilayas de l'Est du pays. La formation s'est adressée aux professionnels du dispositif d'écoute et d'accompagnement des femmes vulnérables au sein des DASS.

Cette première initiative a fait l'objet d'une évaluation pédagogique externe, dans le cadre d'un atelier technique tenu le 22 juin 2014. Les conclusions du rapport de cet atelier ont présenté des recommandations soulignant la nécessité de poursuivre, d'étendre et de renforcer la formation sur les violences faites aux femmes. Suite à cette évaluation, l'option d'une révision du programme de formation de façon plus ciblée et plus approfondie a été retenue.

Dans le cadre du programme de coopération « *Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, 2015-2017* » mené par le gouvernement Algérien et ONU Femmes, avec le soutien financier du gouvernement belge, la refonte du plan de formation (de 2014) à la lumière des recommandations de l'évaluation, et sa mise en œuvre auprès des professionnels du dispositif des DASS de 20 à 25 autres wilayas, a fait l'objet d'un appel d'offre en janvier 2016, afin de renforcer les compétences d'écoute, de conseil et d'accompagnement des femmes victimes de violences par les équipes multidisciplinaires des DASS, et ce, dans toutes les wilayas. Ce nouveau plan de formation devrait être prêt en avril et sa mise en œuvre s'étalera d'avril 2016 à mai 2017.

Ce Plan de formation devrait se pencher sur les thèmes suivants :

- L'approche genre (définitions et notions générales) et la Violence Basée sur le Genre – différentes formes de violences et ses conséquences multi- formes ;
- Les aspects juridiques relatifs à la prise en charge des FVV : le cadre normatif national et international (lois nationales et conventions internationales) relatif à la protection et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; et le conseil juridique ;
- Les conséquences multi- formes de la violence sur la victime, elle- même, et sur l'entourage immédiat (enfants, famille, milieu professionnel etc.) ;
- La réponse institutionnelle (mécanismes) concernant la prise en charge et l'aide apportée aux FVV pour une réinsertion familiale, sociale et économique ;
- Les statistiques nationales et internationales de production de données sur la violence à l'égard des femmes (normes et standards de la mesure de la violence basée sur le genre)
- Les outils et les approches de l'écoute active,

En vue de pérenniser l'action de renforcement des capacités des professionnels du dispositif des DASS, de travailler dans la durabilité pour augmenter l'impact des efforts déjà réalisés dans le sens de la prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et d'ajuster la réponse aux exigences institutionnelles de la loi du 10 décembre 2015 et aux instruments internationaux ratifiés par l'Algérie, le MSNFCF et l'ONU Femmes ont

décidé de travailler à l'instauration d'un module portant spécifiquement sur la question des violences faites aux femmes et à leurs enfants, qui serait intégré dans le cursus de formation de filières particulières (filières de l'assistance et de la médiation sociale) des étudiants des Centres Nationaux de Formation des Personnels Spécialisés sous- tutelle du MSNFCF.

3. Objet de la mission et tâches attendues

3.1 Objet

Dans ce contexte, ONU Femmes lance un appel à destination d'un chef d'équipe, chargé de constituer une équipe compétente composée de deux autres experts/tes, pour une consultation portant sur l'élaboration d'un module de formation concernant les violences à l'égard des femmes et des filles, à destination des étudiants des filières de l'assistance et de la médiation sociale.

En amont de cette consultation, une note de faisabilité a été élaborée en janvier 2016 par une consultante externe recrutée par ONU Femmes. Afin d'identifier la faisabilité et la pertinence de l'élaboration d'un module de formation portant sur les VFF auprès des étudiants des filières des CNPS/CNFP, cette note, élaborée grâce aux apports des responsables et personnel concerné du MSNFCF et des Centres de formation sus- cités, a identifié les éléments de contexte favorables et les contraintes, les mandats des parties prenantes, l'utilité d'un tel module et les conditions de sa mise en œuvre, les profils des étudiants et des enseignants, le contenu des formations actuellement existantes (et dispensées dans ces centres) et les possibilités d'insertion d'un module sur les VFF dans le cursus actuel.

Cette note de faisabilité apporte des informations importantes pour appréhender le contexte global de l'élaboration du présent module et l'équipe de consultants devra s'appuyer sur les recommandations dans la réalisation de son travail.

3.2 Résultat attendu de la mission

Le résultat attendu de la mission est d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences, en formant les étudiants des filières sus- citées à la prise en charge sociale des violences faites aux femmes.

Cette formation prendra la forme d'un module intitulé *provisoirement* « Ecoute, accompagnement et prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants », qui sera plus spécifiquement adressé aux étudiants issus des filières de l'assistance et de la médiation sociale.

Le module vise à développer les connaissances et les compétences des étudiants des filières de l'assistance et de la médiation sociale, dans le domaine de la prise en charge, de l'écoute, de l'orientation, du conseil et de l'accompagnement des femmes victimes de violences (quel que soit leur âge).

Son objectif principal est de permettre aux étudiants l'acquisition d'une pratique professionnelle adaptée au phénomène, en leur fournissant les connaissances adéquates et des outils de prise en charge opérationnels.

Dès lors, il est attendu de l'équipe de consultants de :

En amont de l'élaboration du module :

(i) Analyser et étudier la documentation existante portant sur la formation aux VFF, les projets précédemment cités œuvrant dans ce domaine, le nouveau Plan de formation (2016) , les contenus des programmes des CNFPS/CNFPH et la note de faisabilité qui propose un cadrage pour l'élaboration du module.

(ii) Répondre aux interrogations du MSNFCF formulées suite au partage de la note de faisabilité (voir ci-dessous).

(iii) Rencontrer, sur des questions pointues insuffisamment explicitées dans les documents consultés, les personnes directement concernées par ce module, comme les représentants du MSNFCF, les représentants et professeurs des Centres de formation, et toutes personnes pertinentes dans le cadre de l'élaboration du module de formation.

(iv) Définir les modalités, la forme et les finalités du module, en prenant en considération que ce module devra intégrer le principe de formation- action (*mise en pratique de connaissances sur le terrain au cours de l'enseignement du module*).

Lors de l'élaboration du contenu du module :

(i) Prendre en compte le travail précédemment élaboré sur la formation aux VFF ; et s'appuyer sur l'existant, notamment sur la refonte du Plan de formation (2016), les contenus des programmes de formation des CNFPS/CNFPH., ainsi que sur la note de faisabilité, afin d'assurer une cohérence entre les différentes actions de formation.

(ii) Prendre en compte la corrélation entre les besoins, les objectifs et les moyens disponibles,

(iii) Prendre en compte les paramètres d'intégration du module au plan de formation général, et être attentif à l'adéquation entre le volume horaire global de la formation, son contenu et ses objectifs, et les effectifs ciblés ;

(iv) Travailler en interactivité avec les responsables pédagogiques du CNFPS/CNFPH et apporter une attention aux remarques et ajustements proposés par le MSNFCF et par l'ONU Femmes.

3.3 Cible

Le public visé par le module comprend les étudiants des deux centres de formations, CNFPS et CNFPH, et plus spécifiquement les étudiants issus des filières de l'assistance et de la médiation sociale.

3.4 Tâches

Sous la supervision générale d'ONU Femmes, l'équipe de consultants devra réaliser les tâches suivantes :

1/ Afin de répondre aux interrogations du Ministère émises suite à la diffusion de la note de faisabilité, réaliser un travail préalable d'identification, de précision et d'analyse des modalités du module sur :

- Les objectifs opérationnels d'un module de formation portant sur les différents aspects de la prise en charge des violences faites aux femmes,
- Les compétences que les étudiants devront avoir acquises à la fin du module, et leur mise en application concrète dans leur futur métier,
- La forme la plus adéquate du module, en gardant à l'esprit les moyens de réactualiser facilement les informations contenues dans ce dernier,
- Les modalités d'une évaluation des connaissances du module,
- Les personnes qui devraient/pourraient utilement être associées à chaque stade de l'élaboration du module, de sa conception à son enseignement.

2/ L'élaboration le contenu d'un module de formation « Ecoute, accompagnement et prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants » d'un volume horaire_estimé entre 100 à 126 heures portant sur les

différents aspects de la prise en charge des violences faites aux femmes. Ce contenu devra s'articuler, notamment, autour des aspects social, économique, juridique, psychologique, politique et culturel de la Violence à l'égard des femmes.

3.5 Documentation existante

Pour appuyer son travail d'élaboration du module, l'équipe de consultants devra s'appuyer sur de la documentation et des ressources déjà existantes, à savoir :

- Le plan actuel de formation à destination du personnel des DASS, ainsi que le nouveau Plan de formation, dont l'élaboration, initiée en Mars 2016, en cours de finalisation,
- La note de faisabilité portant sur le module objet de cette consultation, réalisée en février 2016,
- Les remarques du MSNFCF sur cette note de faisabilité,
- Les programmes de formation des 2 centres de formation sus- cités (qui ont fait l'objet d'un examen pour la rédaction de la note de faisabilité)
- Les documents ayant trait au projet pilote de formation du personnel des DASS aux VFF, ainsi que les conclusions de l'atelier technique portant sur l'évaluation pédagogique tenu le 22 juin 2014,
- Les documents institutionnels pertinents abordant ce sujet, notamment ceux élaborés par le MSNFCF,
- Les documents se rapportant au sujet des VFF élaborés par d'autres institutions, ou par le monde académique et universitaire, la société civile, etc.
- Le *Centre virtuel* de connaissances pour mettre fin à la *violence* contre les *femmes* : <http://www.endvawnow.org/fr>
- Ainsi que tout autre matériau pertinent dans le cadre de la mission.

3.6 Durée

La durée de la consultation est estimée à **70 H/jours**, au maximum.

3.7 Période de la consultation :

Entre Juillet et Octobre 2016

4. Produits attendus (livrables)

L'équipe de consultants devra soumettre :

Livable 1

- Une Note (7 à 10 pages, Arial 11) décrivant la démarche d'élaboration du module, qui tiendra compte des recommandations, et questionnements des acteurs concernés dans les documents sus- cités (notamment de la note de faisabilité) et des entretiens qui auront pu être menés avec les protagonistes de cette action. Cette note mettra **aussi** en lumière les préalables/ contraintes/opportunités / à l'élaboration d'un tel module et à sa mise en œuvre *effective* – qui n'auront pas été identifiés ou suffisamment explicités dans la documentation remise. Un volume horaire du module devra être proposé.

Echéance : 16 jours ouvrables après la signature du contrat

Livable 2

- Un premier draft du contenu du module de formation.

Echéance : 22 jours ouvrables après la remise du livable 1

Livable 3

- Un module de formation final organisé par chapitre et par volume horaire et contenant le type de travaux pratiques (pratique terrain) préconisés.

Echéance : 22 jours ouvrables après la remise du livrable 2

Livrable 4 :

- Si le module est rédigé en français, il devra être traduit en **arabe** - une fois validé- car les formations sont dispensées en arabe. La traduction devra être supervisée par l'équipe de consultants.

Echéance : 10 jours ouvrables après la remise du livrable 3 validé

Modalités de paiement

25 % à la remise du livrable 1 validé.

25% à la remise du livrable 2 validé.

25% à la remise du livrable 3 validé.

25% à la remise du livrable 4 validé.

5. Qualifications, Compétences et expérience professionnelle

5.1 Composition de l'équipe et expérience professionnelle générale et spécifique

Cette mission sera confiée à un chef d'équipe, chargé de s'entourer de deux consultant-e-s qui seront sous sa responsabilité. Les consultants de cette équipe devront disposer d'aptitudes réelles pour leur permettre de prendre en compte toutes les questions que soulève la réalisation de cette consultation. Il est à souligner que le contrat ne concernera que le chef d'équipe, qui sera chargé de proposer les CV des deux autres consultants.

L'équipe devra **être obligatoirement composée** de personnes présentant les profils suivants :

- **Un/e sociologue**, ayant de bonnes connaissances sur les aspects liés au genre et/ou sur les violences basées sur le genre et /ou sur les questions de développement social.
- **Un/e juriste**, spécialisée dans le droit de la famille et le droit Pénal (Algérien, en l'occurrence) et avoir une bonne connaissance du droit international (Conventions, traités, résolutions, etc.) relatif aux droits de l'Homme, dont les droits humains des femmes..
- **Un/e psychologue**, notamment psychoclinicienne, ayant des compétences en écoute active.

5.2 Qualifications, compétences et expérience professionnelle

	<i>Qualifications et compétences</i>
Chef d'équipe	-Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5), niveau Master ou équivalent dans un des domaines de formation mentionnés ci-dessus (Sociologie ; Droit ; Psychologie) (requis) en veillant à la complémentarité des profils (requis) ;
Collaborateur/trice 1	- Avoir bonne connaissance des droits humains des femmes en général, et/ou des violences basées sur le genre en particulier (requis) ; - Parfaite maîtrise du français et/ou de l'arabe à l'écrit (requis)

Collaborateur/trice 2	
<i>Expérience professionnelle générale</i>	
Chef d'équipe	Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche et/ou enseignement et/ou conseil juridique et/ ou dans la santé (pour ce qui concerne les psychocliniciens) (requis). Une expérience générale supérieure à 5 années sera un atout.
Collaborateur/trice 1	
Collaborateur/trice 2	
<i>Expérience professionnelle spécifique</i>	
Chef d'équipe	-Avoir au minimum 05 ans d'expérience professionnelle démontrée dans <u>l'un</u> des trois domaines professionnels mentionnés ci-dessous : (i) Etudes et recherches en Sociologie, notamment sur les questions touchant directement ou indirectement aux femmes, et/ou expérience ingénierie sociale/Formation ; (ii) Droit (droit de la famille, droit pénal- Algérien en l'occurrence) ; (iii) Psychologie (clinique). (REQUIS) - Une expérience préalable de consultation avec le système des Nations Unies serait un atout ;
Collaborateur/trice 1	
Collaborateur/trice 2	

6. Analyse des offres

Un comité de sélection évaluera les propositions techniques et financières selon les critères suivants, en tenant compte des trois profils composant l'équipe :

Evaluation Technique*		Note* maximum
Critère 1	Qualifications et Compétences de l'équipe	300
2.1	Profil académique : Diplôme universitaire Bac+5 ans, au moins, et dans les filières suivantes (de préférence) : Sociologie ; Droit ; Psychologie (clinique), avec les spécifications données au point 5 de ces TDR	30 par candidat (total : 90)
2.2	Connaissance du contexte institutionnel national, notamment celui relatif à la protection, prise en charge des femmes victimes de violences, réinsertion sociale/économique, et à la mesure/suivi du phénomène (collecte des données) ; connaissances des acteurs associatifs travaillant dans le domaine des droits des	20 par candidat (total : 60)

Seront l'issue de toutes les obtenus une technique la note minimale de qui 70% des		femmes (en Algérie et/ou au niveau international)		éliminées à cette phase offres ayant note inférieure à technique 840 points représente points totaux
	2.3	Connaissances prouvées en matière de violences basées sur le genre, à travers des formations et/ou la participation à des études dans le domaine, ou à travers une prise en charge professionnelle directe ou indirecte sera un atout.	20 par candidat (total : 60)	
	2.4	Avoir une bonne Connaissance des logiciels Word, PPT et de la recherche sur le Web (requis)	10 par candidat (total : 30)	
	2.5	Excellentes capacités de synthèse et de rédaction en français ou en arabe (requis) ;	20 par candidat (total : 60)	
	Critère 2	Expérience professionnelle	600	
	3.1	<i>Expérience professionnelle générale</i> Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche et/ou enseignement et/ou conseil juridique et/ ou dans la santé (pour ce qui concerne les psychocliniciens) (requis). Une expérience générale supérieure à 5 années sera un atout.	30 par candidat (total : 60)	
	3.2	<i>Expérience professionnelle spécifique</i> au minimum 05 ans d'expérience professionnelle démontrée dans <u>l'un</u> des trois domaines professionnels mentionnés ci-dessous : (i) Etudes et recherches en Sociologie, notamment sur les questions touchant directement ou indirectement aux femmes, et/ou expérience ingénierie sociale/Formation ; (ii) Droit (droit de la famille, droit pénal- Algérien en l'occurrence) ; (iii) Psychologie (clinique). (REQUIS) - Une expérience préalable de consultation avec le système des Nations Unies serait un atout.	170 par candidat (total : 510)	
	Critère 3	Note méthodologique	300	
	4.1	Raisonnement (clarté et pertinence de la démarche) pour exécuter le travail selon les TDR et qualité de la rédaction.	80	
	4.2	Eléments de la note attestant de la maîtrise du sujet (démarche méthodologique, outils), de	150	

de		références documentaires et d'une bonne connaissance de la thématique en relation avec le contexte/expérience similaire au niveau national et international.	
la	4.3	Pertinence et réalisme du chronogramme des tâches de l'équipe et du calendrier d'exécution	70
		Total	1200

proposition/offre technique (notée sur 1200 points).

Le contrat sera adjugé à l'offre la moins disante des offres techniquement qualifiées.

7. Modalités de soumission

Les offres doivent être envoyées par **courrier électronique**.

Le dossier de soumission **DOIT** comprendre :

7.1 / Une offre technique comprenant :

- **Une note méthodologique** succincte (3 à 5 pages, Arial 11) décrivant l'approche et les outils utilisés pour la réalisation de ce module, en fonction de ce qui est demandé dans les TDR (incluant des références bibliographiques) , incluant un **chronogramme des tâches principales** qui seront effectuées par l'équipe (avec le nombre d'hommes/jours estimés pour la réalisation de ces tâches) et un **calendrier d'exécution** ;
- Une présentation de l'équipe, accompagnée des **CV actualisés et détaillés** (qui mentionnent le niveau de maîtrise des langues et des logiciels informatiques et recherche web) de tous les consultants de l'équipe (des attestations se référant à la réalisation de travaux similaires et/ou autres références jugées utiles (documents ou liens), pour les *trois* candidats, est vivement souhaité).
- Le **formulaire personnel de candidature (P11)** – téléchargeable à partir du site ONU Femmes Maghreb, au lien suivant : <http://maghreb.unwomen.org/fr/a-propos/recrutement> – **dûment complété et signé** (Ce formulaire est exigé).

7.2/ Une offre financière comprenant :

- **Une proposition financière détaillée** incluant tous les frais liés à la mission, y compris les frais de déplacement si pertinents. Cette offre doit être exprimée en **Dinars Algériens**.

Toute offre technique et financière qui ne contiendra pas l'ensemble des points demandés ci- dessus, sera susceptible de ne PAS être examinée.

Les offres doivent être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante :

mco.maghreb@unwomen.org

Délai de soumission

Les offres doivent être envoyées au plus tard **le 31 Mai 2016 (16h00)**